

Le 1er mars 2010, la RTBF a arrêté la diffusion analogique hertzienne de ses chaînes télé qui sont passées à la diffusion numérique, exclusivement : La TNT. Ce changement peut demander pour certains d'entre vous, quelques adaptations :

Si vous nous recevez via une société de télédistribution (câble, ADSL, antenne satellite)...

... cette modification ne vous concerne pas ! En effet, les télédistributeurs ont adapté leurs installations pour qu'aucune modification ne soit perceptible par les abonnés.

Si vous nous captez via une antenne hertzienne (antenne râteau...)...

...cette modification vous concerne au premier plan ! Dans le cas où vous n'avez pas encore fait le pas vers la TNT, il faudra en effet adapter votre installation pour continuer à nous recevoir gratuitement via votre antenne actuelle.

Si votre téléviseur est récent...

...il intègre sans doute déjà un récepteur (ou tuner) TNT (ou DVB-T). Dans ce cas, il suffit simplement de faire une nouvelle recherche de canaux via les menus "numérique" (ou "digital") de votre téléviseur

Si votre téléviseur est plus ancien...

...il n'est pas nécessaire de le changer ! Il existe en effet, sur le marché, des adaptateurs TNT qui vous permettent de passer facilement au numérique. Ces petits boîtiers doivent être placés en sortie de la prise d'antenne, près de la télévision et rattachée à celle-ci via une prise PériTel.

Si vous avez des questions...

... N'hésitez pas à consulter notre [FAQS](#). Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre revendeur et lui demander de vérifier votre antenne.